



## Stabus

# Reprise du réseau Trans'cab le 11 mai\*

En raison de la crise sanitaire et du confinement pour lutter contre l'épidémie de COVID-19, le fonctionnement du réseau Trans'cab a été interrompu le 19 mars. La Stabus et la CABA ont organisé une reprise du service des lignes urbaines et périurbaines selon des modalités particulières et dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité à compter du 11 mai\*, date de début du déconfinement annoncée par le gouvernement.

### Fonctionnement du réseau à partir du 11 mai\*

Les **lignes urbaines 1 à 5** circuleront selon les horaires de la période "vacances scolaires".

Les **lignes périurbaines A à M** seront quant à elles opérées selon les horaires de la période « scolaire » afin de garantir aux habitants des 25 communes de la CABA au moins un aller-retour par jour.

Les services de la **navette centre-ville** (dont la capacité en terme de passagers n'est pas compatible avec les mesures de distanciation) et du **Transport des Personnes à Mobilité Réduite** restent par contre suspendus.

La reprise des **transports scolaires maternelles et primaires** est, quant à elle, définie en collaboration avec les communes selon les modalités d'ouverture des écoles maternelles et primaires du territoire. Les parents peuvent se renseigner auprès de leur mairie à compter du 7 mai.

## Des mesures d'hygiène et de sécurité à respecter

Pour un fonctionnement optimal des services de transports, pour la sécurité de tous et afin de poursuivre la lutte contre la propagation du virus COVID-19, **la Stabus et la CABA en appellent au civisme et à la responsabilité de chacun.**

Pour répondre à ces objectifs, la Stabus met en place un roulement de ses véhicules : un bus ne circulera que sur une demi-journée (matin ou soir) et sera entièrement désinfecté et nettoyé pour la prise de service du lendemain.

De leur côté, les usagers doivent eux aussi respecter certaines mesures :

- le **port du masque** est obligatoire pour tous les usagers (à défaut, l'accès au véhicule sera refusé) et les gestes barrières doivent être respectés ;
- **la montée et la descente dans le bus doivent se faire par les portes centrales**, 1 personne à la fois, en respectant la distanciation sociale ;
- la **vente de tickets** est suspendue à bord des véhicules (la cabine du conducteur est protégée par un espace de distanciation sécurisé). Les usagers doivent donc se munir d'un titre de transport valide avant leur montée dans le bus. Il est conseillé de privilégier l'achat de ces titres sur l'application gratuite MyBus.
- dans les bus, **1 siège sur 2 est condamné** afin de préserver la distanciation sociale. La capacité d'accueil des véhicules est donc réduite de moitié. La montée pourra ainsi être refusée si le nombre maximal de passagers est atteint.

**Afin de laisser la priorité aux actifs et aux scolaires, et pour limiter l'affluence, il est demandé aux voyageurs qui en ont la possibilité d'éviter les heures de pointe et de limiter leurs déplacements au strict nécessaire.**

La Stabus et la CABA tiennent à remercier les usagers pour leur compréhension et la bonne application de ces consignes. Le fonctionnement du service de transports en commun sera amené à s'adapter aux évolutions du contexte sanitaire. Aussi, nous vous invitons à régulièrement consulter les informations publiées sur le site [stabus.fr](https://www.stabus.fr) et sur la page Facebook de la CABA.

# A savoir

## Louer un vélo

Une solution alternative aux transports en commun est également proposée avec la mise à disposition par Stabus, au travers de l'offre Vélo'Cab, de 80 vélos classiques ou à assistance électrique.

## Indemnisation des usagers

Suite à l'arrêt du réseau de transport dû au confinement pendant 2 mois, des mesures d'indemnisation sont mises en place à l'attention des abonnés du réseau Trans'cab.

## Toutes les infos...

- sur [stabus.fr](http://stabus.fr)
- ou par téléphone au 04 71 48 53 00

